

TOME 03

► RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

3.2.28 Seur

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée le 8/10/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE



www.agglopolys.fr



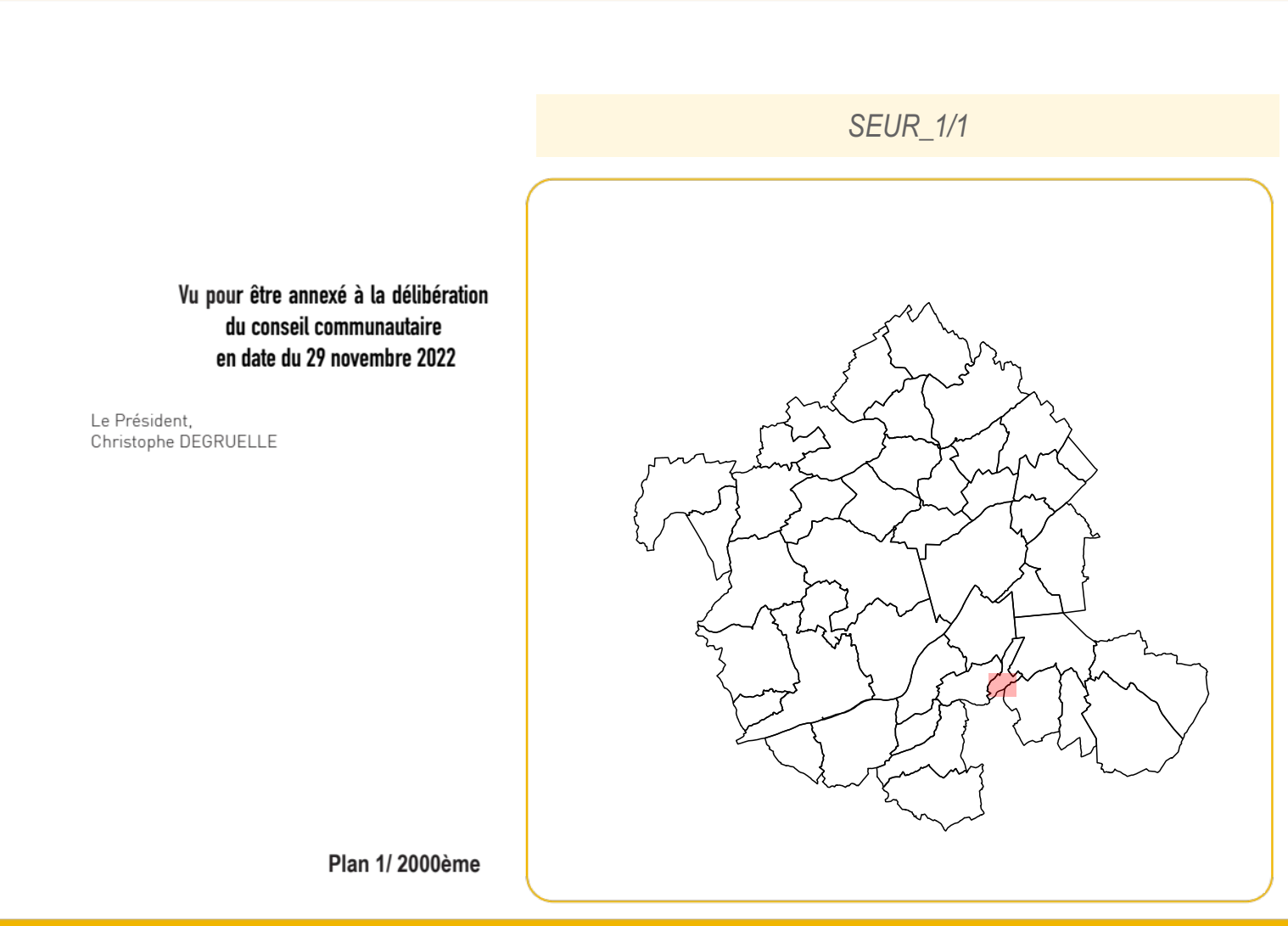
Agglopolys

Communauté d'agglomération de Blois

TOME 03

RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE



Plan 1/ 2000ème

Découpage du territoire par zones.

- Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"**
- Uv1 : secteur "Cœur de village"
 - Uv2 : secteur "Village en peigne"
 - Uv3 : secteur "Village rassemé"

- Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"**
- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
 - Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
 - Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

- Zone Uj : zone urbaine "Jardins"**
- Uj1 : secteur "Jardins rassemés"
 - Uj2 : secteur "Jardins aérés"
 - Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
 - Uj3' : secteur "Habiter la nature"

- Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)**
- Up1 : secteur "Mazières"
 - Up2 : secteur "Bois Jardins"
 - Up3 : secteur "Aupébin"
 - Up4-1 : secteur "Gare"
 - Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
 - Up5 : secteur "Coutures"
 - Up6 : secteur "Bourg"

- Zone Ue : zone urbaine "Équipement"**
- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

- Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"**
- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
 - UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
 - UA3 : secteur "Parc industrielle-agricole"

- Zone UC : zone urbaine "Commerciale"**
- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
 - UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

- Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"**
- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
 - Umr : secteur "Renouvellement urbain"

- Zones à urbaniser**
- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
 - 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
 - 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
 - 1AUjA1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
 - 1AUjA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
 - 1AUjC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
 - 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
 - 2AUa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- Zone A : zones agricoles**
- A : zone agricole
 - Ap : zone agricole paysagère
 - Ar : secteur d'activités économiques isolées
 - Abz : secteur d'activités générant des nuisances sonores
 - Aca : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
 - Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
 - At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
 - Ar : secteur de carrière

- Zone N : zones naturelles**
- N : zone naturelle et forestière
 - Nir : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
 - Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
 - Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
 - Nca : secteur de camping existant
 - Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
 - Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
 - Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
 - Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
 - Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
 - Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
 - Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
 - Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
 - Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
 - Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
 - Nr : secteur de carrière
 - Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
 - Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

- Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver**
- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
 - Espaces Boisés Classés
 - Fonds de jardins à constructibilité limitée
 - Mares et sources
 - Autres remarquables

- Chapente paysagère à préserver ou à créer**
- Mur en pierres
 - Venelle
 - Alignement d'arbres
 - Hale
 - Fosse, noue, ou talus

- Parcs et vergers à préserver**
- Parcs et jardins d'ornements privés
 - Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

- Conditions particulières relatives à la prévention des risques**
- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
 - Secteur inondable (pièce n°6.1.3)
 - Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)
 - Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)

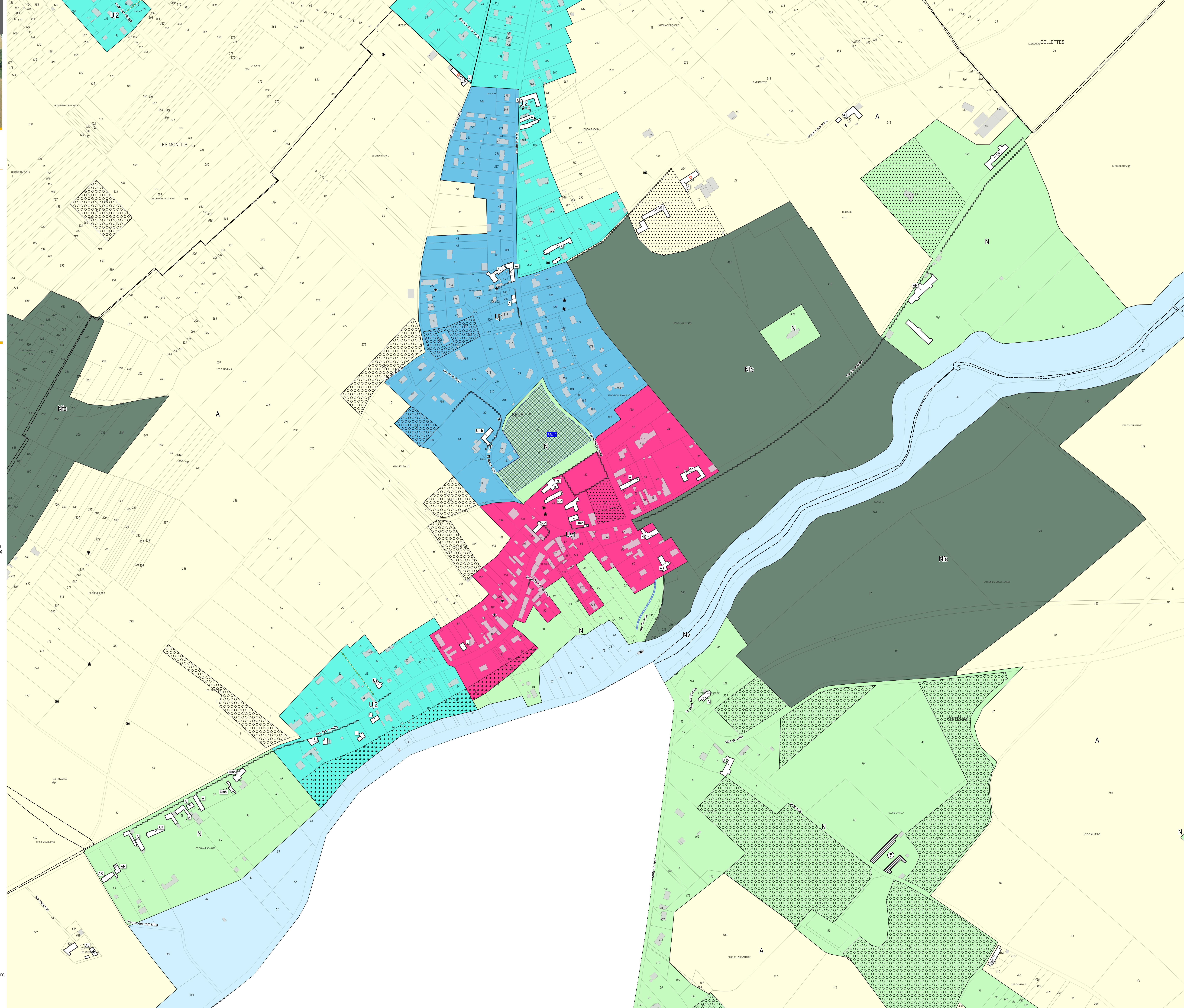
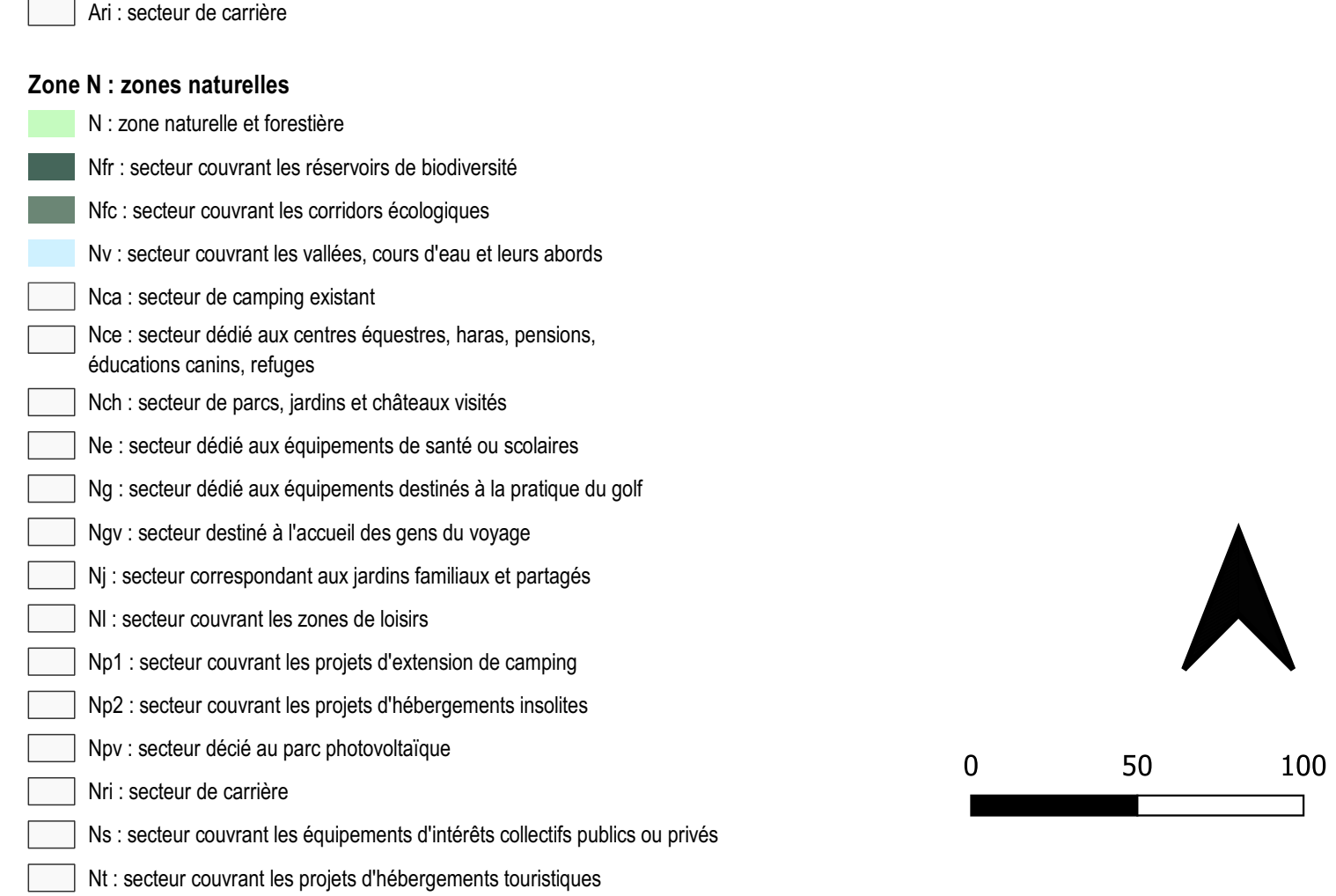


Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
SEUR	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement espace vert public	Commune	SEU-1	13808

Tableau des bâtiments patrimoniaux à protéger

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies <i>détaillée dans diagnostic du rapport de présentation</i>	Référence cadastrale
Seur	H	Hydraulique	A0040
Seur	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AB0027
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AC0075
Seur	RP	Républicaine	AB0104
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AC0058
Seur	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AC0055
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	A0417
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	A0340
Seur	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AB0027
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	A0171
Seur	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AC0055
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AA0107,AA0106
Seur	U	Urbain - Villa Xxème siècle	AC0023
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AA0130
Seur	H	Hydraulique	B0395
Seur	U	Urbain - Villa Xxème siècle	AC0045
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AB0046
Seur	RP	Républicaine	AB0026
Seur	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AB0022,AB0023
Seur	U	Urbain - Villa Xxème siècle	AC0046
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AA0079
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AA0124,AA0123
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	A0507
Seur	A	Agricole - La longère	AC0063
Seur	U	Urbain - Maison de bourg hors Blois et faubourg à blois	AA0003
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AA0106
Seur	A	Agricole - La longère	AA0069,AA0068
Seur	A	Agricole - La longère	A0406
Seur	A	Agricole -Annexe	AA0003
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	A0340
Seur	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AB0027
Seur	A	Agricole -Annexe	AA0124
Seur	A	Agricole -Annexe	A0171
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AC0076
Seur	A	Agricole - L'habitat rural	AA0280,AA0311
Seur	A	Agricole - La longère	AB0052,AB0054
Seur	U	Urbain - Villa Xxème siècle	AC0047
Seur	U	Urbain - Villa Xxème siècle	AC0047
Seur	A	Agricole - La longère	A0020
Seur	A	Agricole -Annexe	AA0262,AA0319
Seur	U	Urbain - Villa Xxème siècle	AC0029
Seur	RE	Religieuse	AB0026
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	B0395
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	B0395
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	B0395
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AA0037,AA0036
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	AA0039,AA0191
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AA0064,AA0276
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AA0276
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AA0277
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	B0628
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	B0628
Seur	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	B0628
Seur	AR	Aristocratique	AC0062
Seur	AR	Aristocratique	AC0062
Seur	AR	Aristocratique	AC0062
Seur	AR	Aristocratique	AC0066
Seur	AR	Aristocratique	AC0065
Seur	AR	Aristocratique	A0420
Seur	AR	Aristocratique	A0420
Seur	AR	Aristocratique	A0475

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies détaillée dans diagnostic du rapport de présentation	Référence cadastrale
Seur	AR	Aristocratique	A0475

Tableau des éléments de petit patrimoine

Commune	Eléments de petit patrimoine <i>(repérés par une étoile au document graphique)</i>	Référence cadastrale	X	Y
Seur	puits	AA0273	1,331505791	47,50644684
Seur	puits	AA0068	1,334481969	47,5123282
Seur	puits	A0340	1,340521014	47,50905039
Seur	non qualifié	AA0129	1,336811333	47,51157796
Seur	non qualifié	B0628	1,324231644	47,49639565
Seur	non qualifié	AB0116	1,332962337	47,5015821
Seur	lavoir	AB0076	1,33622491	47,50107326
Seur	croix	AB0022	1,33297484	47,50452548
Seur	croix	Domaine public	1,339881978	47,51316126
Seur	puits	AB0200	1,33312918	47,50179637
Seur	puits	AB0026	1,334349338	47,50332634
Seur	puits	A0171	1,340069149	47,51285613
Seur	puits	AA0106	1,333619174	47,50905202
Seur	puits	AA0266	1,332857066	47,50648509
Seur	puits	AA0311	1,333361184	47,5092017